

Généalogies des familles MASSELIN vivant à Paris dès le début du XVIIème siècle

Texte écrit en septembre 2007 grâce aux minutieuses recherches faites au CARAN de 1981 à 1991. On reconnaîtra mes ancêtres à leur nom écrit en rouge.

giselle.ollivier@yahoo.fr

Premier degré

Hugues MASSELIN est né vers 1620 probablement à Paris. Le nom de ses parents n'est pas parvenu jusqu'à nous. Il exerçait le commerce de marchand fripier sous les piliers de la Tonnellerie dans une maison ayant pour enseigne « *les trois louis d'or couronnés* »

Il épousa Noëlle Collibert vers 1643. Le contrat n'a pas été trouvé à ce jour. Sa femme lui donna Dominique vers 1644, Pierre vers 1646, Noëlle vers 1649 et Martin vers 1651, tous les trois baptisés dans l'église St Eustache. Il n'eut pas la joie d'assister à leur mariage. Sa femme est déclarée veuve en 1663.

Noëlle COLLIBERT fille de Martin, est née vers 1623 soit à Paris soit à Bayeux dont la famille était peut-être originaire. On ignore le nom de sa mère. Dernière-née du couple, elle avait été précédée par Robert vers 1610, Dominique vers 1615 et Macé vers 1620.

Robert, mari de Jacqueline Ursin, habitait Bayeux où il exerçait le métier de marchand avec la qualité de *bourgeois de Bayeux*. Ce renseignement est une piste sérieuse sur l'origine de la famille.

Après la mort de son mari, Noëlle se retrouva seule pour assumer l'éducation de ses enfants. Ses frères Dominique et Macé, tous deux célibataires l'assistèrent dans cette tâche.

Le 19 septembre 1663, Jacqueline Ursin veuve sans enfants de Robert Collibert mort à Bayeux l'année précédente, fit donation de tous ses biens à ses beaux-frères Dominique et Macé Collibert contre une rente lui permettant de *vivre en repos en cette ville de Paris sans autre soin ni application de servir Dieu* (ET/CXII/101)

Par acte du 8 novembre 1663 chez Me Levasseur, Dominique et Macé Collibert, rachetèrent le capital d'un acte de rentes souscrit par leur père à Mathieu Maserié, bourgeois de Rouen (ET/XXXV/288) Cet acte nomme leur père Martin Collibert, marchand mercier à Paris dans une maison sous les piliers de la tonnellerie à l'enseigne « *les trois pommes d'or* »

Elle maria sa fille Noëlle avec Louis Dannequin par contrat du 24 janvier 1672 établi par Me Thomas dans lequel elle lui alloua 4 000 livres de dot en deniers comptants plus un trousseau d'une valeur de 600 livres. Ses frères lui attribuèrent 1 500 livres chacun (ET/LXXVII)

Le 11 juillet 1680 elle eut la joie d'être marraine de sa petite-fille Marie-Angélique Dannequin baptisée à St Eustache. Illettrée, elle ne signa pas l'acte.

La même année, son frère Dominique « *Maître d'hôtel de M. le Comte d'Anau* » mourut sans alliance. Elle hérita de la moitié de ses biens, l'autre moitié échut à son frère Macé.

Alitée, elle fit appeler son notaire Me Thomas le 18 octobre 1683 pour lui dicter son testament.

« ...veut et ordonne que son corps soit inhumé et enterré dans l'église St Eustache sa paroisse...
... ladite testatrice déclare qu'elle substitue par les présentes la part et portion héréditaire qui pourra appartenir et revenir en succession à Dominique Masselin son fils, tant mobilier qu'immobilier en telle sorte qu'il ne pourra ni vendre ni engager pour quelque cause que ce soit et à cette fin les effets mobiliers seront convertis en fonds, lequel fonds sera pris sur la maison à la dite testatrice appartenant sise rue Pagevin...faisant ladite substitution pour bonne et juste cause...
... et pour exécuter son présent testament ladite testatrice a nommé les sieurs Martin Masselin son fils et Louis Dannequin son gendre qu'elle prie d'en prendre la peine, se dessaisissant entre leurs mains de tous ses biens, voulant qu'ils en soient saisis suivant la coutume.. »

Elle s'éteignit le 21 octobre 1683, deux jours après avoir pris ses dispositions. Les biens inventoriés le 5 novembre 1683 furent partagés le 5 janvier 1684 par Me Thomas (ET/LXXVII)

Deuxième degré

Enfants de Hugues MASSELIN et de Noëlle COLLIBERT

Dominique MASSELIN né à Paris vers 1644 fut baptisé dans l'église St Eustache.

Il exerça le commerce de marchand fripier sous les piliers de la Tonnellerie dans la maison paternelle à l'enseigne « *les trois louis d'or couronnés* »

Il mourut à Paris sans descendance entre 1684 et 1707.



Pierre MASSELIN né à Paris vers 1646 fut baptisé dans l'église St Eustache. Le notaire le qualifia de praticien en 1672 et de bourgeois de Paris en 1684.

Il épousa Magdeleine Ruffaud vers 1674 à Paris. De cette union naquirent Marie-Magdeleine et Louise. Le 11 juillet 1680, il porta sa nièce Marie-Angélique Dannequin sur les fonts baptismaux de l'église St Eustache.

Après la mort de sa femme, il s'établit à Chinon où il devint bourgeois de la ville. Il se remaria avec Marguerite Baudelon le 11 septembre 1684 par contrat devant Me Brunnel notaire à Chinon. Son fils Pierre vit le jour en 1689.

Il mourut à Chinon le 25 février 1707.



Noëlle MASSELIN née à Paris vers 1649 fut baptisée à St Eustache. Ses parents lui firent donner de l'instruction comme en témoigne sa signature.

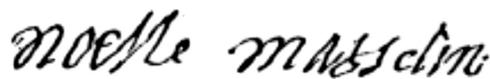
Elle avait 23 ans quand elle épousa son voisin Louis Dannequin. Une idylle s'était sans doute ébauchée à la sortie de la messe du dimanche matin. Elle se maria à Paris le 24 janvier 1672 avec Louis Dannequin. Dans le contrat établi par Me Thomas, sa mère lui alloua 4 000 livres de dot en deniers comptant plus un trousseau d'une valeur de 600 livres. Dominique et Macé Collibert, ses oncles maternels, lui firent don de 3 000 livres. Son avenir était assuré sans soucis matériels.

Elle ne partit pas loin des siens pour vivre avec son mari, cela lui permit de rendre de fréquentes visites à sa famille. Quatre enfants, en excellente santé, lui causèrent beaucoup de satisfactions.

Après avoir marié ses filles, l'arrivée des petits-enfants lui procura une grande joie.

Elle fit rédiger son testament par Me Desforges le 11 décembre 1703 et un codicille le 11 septembre 1704. Le notaire déclara qu'elle s'était rendue à son étude en parfaite santé de corps et d'esprit.

Ravie trop tôt à l'affection des siens, elle rendit l'âme en 1711 à l'âge de 62 ans.



Martin MASSELIN né à Paris vers 1651 fut baptisé dans l'église St Eustache. Le notaire le qualifia de praticien en 1672 et de bourgeois de Paris en 1684. Il hérita de sa mère en 1684.



Un certain Martin Masselin, *entrepreneur général de la « difformation » des anciennes espèces dans toutes les monnaies du Royaume*, chargé de vérifier les recettes et les dépenses faites en la Monnaie de Paris, fut accusé d'avoir gardé une partie des pièces de monnaies qu'il aurait dû rendre au Trésor Royal. Le décret royal du 29 mai 1691 lui enjoignit de rendre 2 792 louis d'or et 27 117 écus et aux autres monnayeurs le surplus manquant s'élevant à 3 016 louis d'or et 1 293 écus et demi. Il protesta de son innocence et intenta un procès aux autres parties concernées.

Ce Martin Masselin est probablement le même que ci-dessus.

Troisième degré

Enfants de Pierre MASSELIN et de Magdeleine RUFFAUD

Marie-Madeleine MASSELIN est née vers 1675. Après le remariage de son père, elle resta à Paris dans la maison familiale.

Le 10 février 1697, elle assista au mariage de sa cousine Marie-Anne Dannequin avec Nicolas Gabriel Flamery puis le 13 mars 1701, à celui de son autre cousine Marie-Angélique Dannequin avec Alexandre Louis Hanel.

Préférant le célibat, elle consacra sa vie à sa famille. Hébergée chez les Dannequin, elle prodigua ses soins et son affection à sa tante Noëlle Masselin. Celle-ci, en reconnaissance de ses services, lui légua 2 000 livres dans son testament du 11 décembre 1703 chez Me Desforges.

Dans son testament du 14 octobre 1712 chez Me Touvenot, Louis Dannequin veuf de Noëlle Masselin, lui légua une rente viagère de 250 livres payables par trimestre jusqu'à son décès, *en reconnaissance des bons services rendus à sa défunte épouse, à lui et à sa famille, sans avoir reçu de gages*. Les héritiers tenus de payer cette rente ne s'acquittèrent pas régulièrement. Par acte du 18 juillet 1721 chez Me Fortier, ils s'engagèrent à payer les arrérages dus depuis le 12 août 1720 et à lui verser sa pension à partir du 1^{er} avril 1721 jusqu'à son décès (ET/XXXI/76)

Quand sa cousine Marie-Anne Dannequin tomba malade, elle la soigna avec dévouement et resta auprès d'elle jusqu'à son décès. Le 26 juin 1730, elle assista à l'inventaire des biens après avoir prêté serment. Elle demeurait rue Darnetale paroisse St Laurent.

Elle mourut à Paris après 1730.

marie madelaine masselin

Louise MASSELIN est née à Paris vers 1680. Elle vivait encore en 1711 quand sa belle-mère vendit une maison par adjudication à Louis Dannequin.

Aucun autre renseignement la concernant n'a été recueilli.

louise masselin

Enfant de Pierre MASSELIN et de Marguerite BAUDELON

Pierre MASSELIN est né à Chinon le 5 septembre 1689. Il avait 18 ans à la mort de son père survenue en 1707.

Sa mère nommée tutrice et administratrice de ses biens, vendit à Louis Dannequin, conjointement avec ses belles-filles, une partie de maison rue Pagevin reçue en héritage par son père. Me Touvenot rédigea l'acte de vente le 12 septembre 1711.

Il exerça la charge de greffier au bailliage de Chinon.

Il épousa Anne Faronaut de la Barre le 12 août 1727 à Chinon.

Il mourut à Chinon le 23 septembre 1753 à l'âge de 64 ans

Masselin

Non rattachés

Guillaume MASSELIN inhumé dans l'église des Tonneliers à Rouen le 2 juin 1446 était marié avec Jeanne Guerrier. Sont-ils les ancêtres des Masselin de Paris ?

Augustin MASSELIN marchand fripier bourgeois de Paris, demeurait rue de la Friperie en 1616 et fréquentait l'église St Eustache. La similitude de son métier et de sa paroisse font penser qu'il était cousin avec mon ancêtre même si son nom n'apparaît pas sur les actes consultés.

Il était marié avec Noëlle Tiboullet. En 1616, il ne signa pas l'acte de mariage de son fils Pierre avec Louise Sanson, sa femme apposa sa signature.

Enfant d'Augustin MASSELIN et de Noëlle TIBOULLET

Pierre MASSELIN naquit vers 1590. Il épousa Louise Sanson par contrat du 25 mars 1616 établi par Me Cuvilliers (ET/XV/25) Il exerçait aussi le métier de marchand fripier et demeurait rue Quicquetonne paroisse St Eustache.

Me Levasseur fit l'inventaire de ses biens le 26 mai 1653 à la demande de sa veuve (ET/XXXV/269) Celle-ci mourut le 10 février 1669. Me Levasseur fit l'inventaire le 21 février suivant (ET/XXXV/298)

Enfants de Pierre MASSELIN et de Louise SANSON

Jean MASSELIN naquit vers 1618. Il possédait la charge de Conseiller Secrétaire du Roy. Il épousa Geneviève Levasseur par contrat du 11 novembre 1652 établi par Mes Leroux et Le Foin. Geneviève naquit en 1654. Sa femme mourut en octobre 1658 en donnant naissance à Catherine. Me Levasseur fit l'inventaire des biens de la communauté le 16 janvier 1662 (ET/XXXV/284)

Pierre MASSELIN naquit vers 1622. Il était marchand bourgeois de Paris rue St Denys paroisse Ste Opportune. Il épousa Anne Jacob vers 1650 qui lui donna Pierre. Il mourut avant 1669. Sa veuve épousa Louis Cotel.

Louis MASSELIN naquit vers 1624. Il était marchand bourgeois de Paris et demeurait rue Quicquetonne paroisse St Eustache. Il épousa Marguerite de Villaynes fille de défunt Charles *marchand fripier* et d'Elisabeth Lelarge par contrat du 15 février 1654 chez Me Desprez (ET/XV/159)

Louise MASSELIN naquit vers 1626. Elle épousa Claude Legrand marchand bourgeois de Paris vers 1645. Le couple demeura sous les piliers de la Tonnellerie.

Catherine MASSELIN naquit vers 1630 et fut émancipée d'âge en 1653. Elle se maria vers 1655 avec Louis Tuvache huissier audencier au bailliage de Rouen.

Sources

Les minutes des notaires parisiens de 1600 à 1730

Insinuations du Châtelet de Paris

Relevé dans GENEANET :

Guillaume Masselin inhumé dans l'église des Tonneliers à Rouen le 2 juin 1446.

Pierre Masselin, fils de Pierre et de Marguerite Baudelon, né le 5 septembre 1689 à Chinon.

Je remercie Gérard Masselin pour les quelques renseignements qu'il m'a communiqués.